

4. Informations générales

- **Le Guide des vaccinations** actualisé en 2008, diffusé par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), disponible sur le site Internet de l'Inpes : http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/vaccination/guide_2008/index.htm et sur le site Internet du Ministère de la santé <http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale/informations-vaccins/guide-vaccinations-edition-2008.html>

- **Recommandations sanitaires pour les voyageurs 2008** (à l'attention des professionnels de santé) : BEH n° 25-26 du 24 juin 2008. Consultable sur le site de l'Institut de veille sanitaire : http://www.invs.sante.fr/beh/2008/25_26/index.htm.

Pour 2009, le BEH spécifique paraîtra le 2 ou le 9 juin 2009.

5. Liste des avis du Haut conseil de la santé publique (HCSP) relatifs à la vaccination publiés depuis la parution du Calendrier vaccinal 2008

Avis du HCSP du 5 mai 2008 relatif à l'âge de la vaccination des jeunes filles contre les papillomavirus humains (HPV) dans les départements français d'outre-mer.

Avis du HCSP du 5 mai 2008 relatif à l'âge de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) des jeunes filles devant bénéficier d'une greffe.

Avis du HCSP du 5 septembre 2008 relatif à l'utilisation du vaccin Mencevax®.

Avis du HCSP du 5 septembre 2008 relatif à la menace de pandémie grippale, pertinence de l'utilisation d'un vaccin prépandémique dirigé contre le virus grippal A(H5N1).

Avis du HCSP du 2 octobre 2008 relatif à la vaccination contre l'hépatite B.

Avis du HCSP du 17 octobre 2008 relatif au schéma vaccinal de la vaccination par le vaccin anti-pneumococcique conjugué heptavalent.

Avis du HCSP du 17 octobre 2008 relatif à la réévaluation des recommandations vaccinales du vaccin anti-pneumococcique conjugué heptavalent dans les suites de l'extension d'AMM à la prévention des otites moyennes aiguës et des pneumonies à pneumocoque.

Avis du HCSP du 17 octobre 2008 relatif aux mentions minimales obligatoires pour les messages publicitaires télévisuels et radiodiffusés sur les vaccins contre les papillomavirus.

Avis du HCSP du 17 octobre 2008 relatif à l'aménagement du calendrier vaccinal en Guyane.

Avis du HCSP du 13 février 2009 relatif aux recommandations de vaccination préventive ciblée contre l'hépatite A.

Avis du HCSP du 13 février 2009 relatif à la vaccination autour d'un (ou de plusieurs cas) d'hépatite A.

Avis du HCSP du 13 février 2009 relatif à la vaccination de rattrapage contre l'hépatite B chez l'adolescent utilisant un schéma à deux doses.

Avis du Haut conseil de la santé publique relatif à l'âge de la vaccination des jeunes filles contre les papillomavirus humains (HPV) dans les départements français d'outre-mer

Séance du 5 mai 2008

Cet avis vient en complément de l'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, section maladies transmissibles, du 9 mars 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus type 6, 11, 16 et 18¹ et de celui du Haut conseil de la santé publique du 14 décembre 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus type 16 et 18 par un vaccin bivalent² qui recommandent « dans la perspective de la prévention des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus, la vaccination des jeunes filles de 14 ans (...) afin de protéger les jeunes filles avant qu'elles ne soient exposées au risque de l'infection HPV ».

● Les données³ ayant conduit à cibler l'âge de 14 ans pour la vaccination des jeunes filles ont été les suivantes :

- l'âge déclaré du 1^{er} rapport sexuel par les jeunes filles, sachant que l'infection à HPV s'acquiert surtout au début de la vie sexuelle ; ainsi environ 3 % des jeunes filles ont leur premier rapport sexuel avant l'âge de 14 ans, l'âge médian déclaré au 1^{er} rapport sexuel chez les femmes est de 17,2 ans ;

- la durée de la protection octroyée par le vaccin, évaluée sur un échantillon restreint

d'environ 100 femmes et sur les données immunologiques, est d'au moins 5 ans, mais la durée de la protection à long terme ne peut être encore connue ;

- l'absence d'études sur l'administration simultanée d'autres vaccinations, en dehors du vaccin contre l'hépatite B, alors qu'un vaccin DTCaPolio est recommandé par le calendrier vaccinal à l'âge de 11-13 ans.

● À ce jour les données disponibles concernant l'épidémiologie des papillomavirus humains⁴ ne permettent pas d'identifier dans les départements français d'Amérique (DFA) une répartition différente des génotypes de celle observée en métropole.

● À ce jour les données disponibles concernant l'épidémiologie des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus, obtenues à partir des dépistages organisés⁵, montrent qu'en Martinique, où le dépistage est en place depuis 1991, les lésions CIN3 observées chez les femmes de 20 à 24 ans représentent 3 à 4 % de l'ensemble des lésions observées chez les femmes de 20 à 65 ans et que l'incidence des lésions précancéreuses et cancéreuses est nettement plus élevée

que dans les départements métropolitains. Aucune étude n'a été réalisée permettant d'établir que ces faits soient liés à un début plus précoce de l'activité sexuelle.

● Les études effectuées concernant le comportement sexuel^{6,7}, notamment sur l'âge au

¹ Avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France du 9 mars 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus humains 6, 11, 16 et 18.

² Avis du Haut Conseil de la santé publique du 14 décembre 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus humains 16 et 18 par un vaccin bivalent.

³ Rapport du groupe de travail du Conseil supérieur d'hygiène publique de France du 23 mars 2007 sur la vaccination contre les papillomavirus.

⁴ Castellsague X. et al. HPV and Cervical Cancer in the World: 2007 Report. Vaccine. 25 (2007), Supplement 3, C1-C230.

⁵ Dupont N, Haguenoer K, Ancelle-Park R, Bloch J. Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus - Évaluation épidémiologique des quatre départements « pilotes ». InVS, 12 juin 2007 : 32 pages. http://www.invs.sante.fr/publications/2007/cancer_col_uterus%20evaluation/index.html

⁶ Halfen S., Fénies K., Ung B., Grémy I. Les connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH/sida aux Antilles et en Guyane en 2004. Rapport ORS Ile-de-France, avril 2006.

⁷ Beltzer N., Lagarde M., Wu-Zhou X., Grémy I. Les connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH/sida en France en 2004, évolutions 1992 - 1994 - 1998 - 2001 - 2004. Rapport ORS Ile-de-France, novembre 2005.

1^{er} rapport sexuel déclaré par les femmes, effectués en métropole et hors métropole, sont peu nombreuses et ne permettent pas de conclure à une activité sexuelle plus précoce dans les DFA qu'en métropole : ainsi l'âge médian au premier rapport sexuel chez les femmes de moins de 40 ans est de 17,2 ans en métropole et de 17,4 ans pour les DFA ; le pourcentage⁸ de femmes âgées de 18 à 34 ans ayant déclaré avoir eu leur premier rapport sexuel avant 15 ans est pour les DFA de 4,98 % (IC 95 % : 3,28 % - 7,49 %) et pour la métropole de 2,98 % (IC 95 % : 1,80 % - 4,89 %).

- Il n'y a pas à ce jour de donnée additionnelle sur la durée de protection vaccinale à 5 ans.
- Les données concernant la possibilité de co-administration du vaccin anti-HPV et des vaccins habituellement administrés à cet âge ne sont toujours pas disponibles (en dehors de celui contre l'hépatite B).

En conséquence, le Haut conseil de la santé publique :

- **considère ne pas disposer à ce jour d'éléments complémentaires pour modifier l'âge auquel la vaccination anti-HPV peut être administrée dans les DFA ;**

- **souhaite que soient menées, notamment dans les DFA, des études sur les comportements sexuels des jeunes ;**
- **reconsidérera son avis en fonction de nouvelles données portant sur les points évoqués ci-dessus, notamment les études sur les comportements sexuels.**

⁸ Exploitation ORS Ile-de-France des deux enquêtes citées précédemment, mars 2008, sur demande de la Direction générale de la santé.

Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

Avis du Haut conseil de la santé publique relatif à l'âge de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) des jeunes filles devant bénéficier d'une greffe

Séance du 5 mai 2008

Cet avis vient en complément de l'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, section maladies transmissibles, du 9 mars 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus type 6, 11, 16 et 18¹ et de celui du Haut conseil de la santé publique du 14 décembre 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus type 16 et 18 par un vaccin bivalent² qui recommandent « dans la perspective de la prévention des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus, la vaccination des jeunes filles de 14 ans (...) afin de protéger les jeunes filles avant qu'elles ne soient exposées au risque de l'infection HPV ».

Les personnes immunodéprimées³ (infectées par le VIH, sous traitement immunosuppresseur, greffées ou ayant une immunodépression constitutionnelle) constituent un groupe à risque de développer un cancer lié aux HPV.

Il n'existe actuellement aucune donnée d'immunogénicité, de tolérance et de protection concernant la vaccination contre les HPV chez les patientes sous traitement immunosuppresseur.

Les greffes d'organes réalisées le plus couramment sur des receveurs inscrits avant l'âge de 16 ans sont les greffes rénales et hépatiques⁴. Alors que les greffes hépatiques sont surtout effectuées sur de jeunes enfants (âge moyen 4,4 ans IC 95 % 3,4-5,4), **les greffes rénales pédiatriques concernent principalement des préadolescents** (âge moyen 12,1 ans IC 95 % : 11,1-13,1). **Des études cliniques ont comparé l'immunogénicité dans chacun des deux vaccins chez des préadolescentes et adolescentes de 10 à 14/15 ans à celles de jeunes femmes de 16 à 23/25 ans.** Un mois après la 3^e dose, la séro-conversion a été obtenue chez toutes les préadolescentes et adolescentes vis-à-vis de chaque HPV présent dans le vaccin. Les moyennes géométriques des titres en anticorps chez ces sujets étaient plus élevées que celles mesurées chez les jeunes femmes.

En conséquence, le Haut conseil de la santé publique :

- **recommande que la vaccination contre les HPV puisse être proposée aux jeunes filles**

devant bénéficier d'une greffe avant l'âge de 14 ans en restant dans la fourchette d'âge de l'AMM de ces vaccins. Il recommande que ces sujets puissent bénéficier d'un suivi annuel des taux d'anticorps vaccinaux ;

- **renouvelle sa demande que des études soient menées spécifiquement sur la vaccination des jeunes filles et des jeunes femmes immunodéprimées, notamment sur celles recevant un traitement immunosuppresseur.**

¹ Avis du Conseil supérieur d'hygiène publique de France du 9 mars 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus humains 6, 11, 16 et 18.

² Avis du Haut Conseil de la santé publique du 14 décembre 2007 relatif à la vaccination contre les papillomavirus humains 16 et 18 par un vaccin bivalent.

³ Conseil supérieur d'hygiène publique de France (séance du 23 mars 2007). Rapport du groupe de travail sur la vaccination contre les papillomavirus, pages 30-33.

⁴ Agence de la biomédecine. Bilan de l'activité de greffe et de prélèvement en France en 2006. Greffes pédiatriques.

Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification